

Mairie de la Celle sur Morin	01 64 04 70 65
secretariat@laclesurmorin.fr	
Ecole des Arches	01 64 75 12 20
ce.0770219v@ac-creteil.fr	
Intercommunalité	01 64 75 38 90
accueil@coulommierspaysdebrie.fr www.coulommierspaysdebrie.fr	
Aide Sociale/Assistances Sociales	01 64 75 58 00
Aide à domicile et Téléassistance secretariat@laclesurmorin.fr	
Entraides et Déplacements	01 64 20 11 19
www.famillessrurales77.org	
Maison Départementale des Solidarités de Coulommiers 01 64 65 88 60 pour dossier APA, MDPH	
Accueil de loisirs	06 74 24 63 78
enfance.ccpc@charlotte3C.fr	
Assistances Maternelles	01 64 75 30 90
COVALTRI	01 64 20 52 22
contact@covaltri77.fr	
Encombrants	0 801 902 477
encombrants@coved.fr	
Dechetterie de Coulommiers	01 60 44 40 03
www.smitom-nord77.fr	
CPAM www.ameli.fr	
Demarches Administratives en ligne www.service-public.fr	
Eclairage Public	01 64 04 70 65
ENEDIS (Gestion du réseau électrique) URGENCE	09 72 67 50 77
www.enedis.fr	
Frelons Asiatiques www.anti-frelon-asiatique.com	
Gaz Urgence - GRDF	0800 47 33 33
Rubrique Am@nda www.grdf.fr	
Paroisse Secrétariat Général	01.64.04.75.30
SPA - Centre animalier de Chailly en Brie	01 64 75 49 74
Syndicat Des Eaux	01 64 04 52 00
accueil@s2e77.fr Hameau de COURBON	
	09 69 36 86 24
Sos Medecin Nord Seine Et Marne	0825 56 77 00
www.sosmedecins77nord.com	
Pharmacies de Garde monpharmacien-idf.fr	
Urgences Hopital Coulommiers	01 64 65 37 00

Pour l'ensemble de vos démarches administratives, utilisez les formulaires disponibles sur le site internet <http://www.service-public.fr> du Ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SIMPLIFIÉES

La certification conforme de photocopies de documents est supprimée (sauf pour acte de naissance, mariage ou décès les copies intégrales sont encore demandées). Pour l'ensemble de vos démarches administratives, utilisez les formulaires disponibles sur le site internet www.service-public.fr du Ministère de la Fonction Publique et de la réforme d'Etat.

LA CONSERVATION DE VOS DOCUMENTS

ASSURANCE

Quittances et primes.....	2 ans
Police et preuve de résiliation.....	2 ans
Contrats d'assurance habitation et automobile.....	10 ans à compter de la résiliation du contrat
Dossier « dommages corporels ».....	10 ans

BANQUE

Chèque à encaisser.....	1 an et 8 jours
Relevé de compte.....	5 ans
Virement, prélèvement.....	5 ans
Remise de chèque ou d'espèce.....	5 ans
Talons de chèque.....	5 ans

FAMILLE

Remboursement des cotisations d'allocations familiales.....	5 ans
Jugement de divorce *	
Jugement d'adoption *	
Acte de reconnaissance d'enfant *	
Mariage (contrat, documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors d'un mariage par donation ou legs) *	
Livret de famille *	
Certificat de concubinage *	
PACS *	
Actes notariés *	
Testament *	
Succession *	

SANTÉ

Certificats et résultats d'exams médicaux *	
Décomptes de remboursements de la Sécurité Sociale.....	2 ans

LOGEMENT

Facture d'électricité et de gaz.....	5 ans
Quittance de loyer.....	5 ans
Facture d'eau.....	5 ans
Facture de téléphone.....	1 an
Certificat de ramonage.....	durée d'occupation du logement + 1 an
Factures liées aux travaux.....	10 ans
Attestation entretien chaudières.....	durée d'occupation du logement + 2 ans
Contrat de location, état des lieux, quittances de loyer.....	durée de location + 5 ans

ÉTUDES - TRAVAIL

Diplômes obtenus *	
Bulletin de salaire *	
Contrat et certificat de travail *	

IMPÔTS

Impôts sur le revenu.....	3 ans à compter de l'année qui suit l'année d'imposition
Impôts locaux.....	3 ans
Taxe foncière, habitation et audiovisuelle.....	3 ans

* indéfinie

COPIE D'ACTE DE NAISSANCE S'adresser à la Mairie du lieu de naissance - Cette demande est gratuite. La demande se fait par internet ou par courrier. L'acte est envoyé à la Mairie du domicile. Vous êtes convoqué pour venir le chercher muni de votre pièce d'identité. Pour les personnes françaises nées à l'étranger la demande se fait au Service Central d'Etat Civil du Ministère des affaires étrangères.

CARTE D'IDENTITE et PASSEPORTS

Les demandes se font dans les mairies équipées du dispositif de recueil (Coulommiers ou Crécy la Chapelle)

Site internet - <http://passeport.ants.gouv.fr>

Une aide est toujours possible en mairie si vous n'avez pas accès à internet ou rencontrez des difficultés

EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE

S'adresser à la Mairie du lieu de mariage
Par internet : l'extrait est envoyé à la Mairie du domicile
Vous êtes convoqué pour venir le chercher muni de votre pièce d'identité

EXTRAIT D'ACTE DE DECES

S'adresser à la Mairie du lieu de décès
Par internet : l'extrait est envoyé à la Mairie du domicile
Vous êtes convoqué pour venir le chercher muni de votre pièce d'identité

SORTIE DU TERRITOIRE

Ne plus passer en Mairie
L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur se fait sur internet, ce sont les parents qui signent.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

S'adresser à la Mairie du domicile
Se présenter avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile

DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE

S'adresser à la Mairie du domicile
Formulaire à remplir à la mairie (suite à divorce, séparation, perte, vol ou destruction du premier)

EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE National

Site internet : www.justice.gouv.fr/cjn/

RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE A 16 ANS

S'adresser à la Mairie du domicile

Le jeune doit obligatoirement se présenter en mairie muni de sa carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille. Possibilité d'être recensé jusqu'à 25 ans. Cette attestation est obligatoire pour tout examen scolaire, permis de conduire, code, conduite accompagnée.

PENSEZ Y AVANT LA PERIODE D'EXAMEN

PACS Depuis le 1^{er} Novembre 2017, le PACS se fait en mairie du domicile.

DIVERS

Si vous n'occupez pas votre logement, vide de meuble au 1^{er} Janvier : faire une déclaration en mairie

CHANGEMENT DE PRENOMS OU DE NOMS

Le dossier se fait en mairie du domicile.

CERTIFICAT DE SIGNATURE

S'adresser en Mairie de votre domicile
Pour faire authentifier votre signature sur des papiers officiels (de successions, de vente, d'achat ou autre) vous devez vous présenter à n'importe quelle mairie avec votre pièce d'identité et signer devant l'agent d'état civil qui fera authentifier votre signature par le Maire.

DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE ou de CARTE GRISE

Tout se fait par voie postale

Demande à faire sur internet ou document à retirer en Mairie.

RACCORDEMENT AU RESEAU D'EAU

S'adresser au syndicat des Eaux de Rebaix

Fournir le justificatif de propriété ou de location

PERMIS DE CONSTRUIRE

S'adresser en Mairie de votre domicile
Pour le permis de construire ou la déclaration de travaux.

MARIAGE - IMPERATIVEMENT UN MOIS AVANT LA DATE

Se rendre en mairie du domicile pour vous renseigner, retirer un dossier complet

RECONNAISSANCE ANTICIPEE

S'adresser en Mairie de votre domicile
Vous attendez un heureux événement et vous n'êtes pas mariés, Effectuez une reconnaissance anticipée avant la naissance. Ce document vous permet d'établir la filiation entre le père et son enfant ; et de simplifier les démarches lors de la déclaration de naissance

PERSONNES VULNERABLES

Dossier APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie).

Dossier MDPH (Demande de compensation du Handicap).